

Mesdames les arbitres, Mesdames les observatrices,  
Messieurs les arbitres, Messieurs les observateurs,

Suite au communiqué de presse de la FFF du 31 juillet 2021, nous vous informons que la présentation d'un Pass Sanitaire sera obligatoire pour les officiels (arbitres et observateurs) à compter de la reprise des compétitions pour la saison 2021/2022.

L'application de cette mesure est une décision gouvernementale obligatoire ; il sera impossible d'y déroger.

Le Pass Sanitaire est obligatoire pour :

- Accéder aux vestiaires lors des rencontres (sous réserve de décisions des collectivités locales)
- Arbitrer chaque rencontre (officielle et amicale)
- Accéder aux tribunes
- Passer les tests physiques

Le Pass Sanitaire consiste à avoir :

- Soit une attestation de vaccination à condition que la personne dispose d'un schéma vaccinal complet :
  - 1 semaine après la seconde injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
  - 4 semaines après l'injection pour les vaccins à une seule injection (Janssen) ;
  - 1 semaine après l'injection pour les vaccins chez la personne ayant eu la Covid-19.
- Soit un test CORONAVIRUS SARS-CoV-2 par RT-PCR nasopharyngé ou TAG (test antigénique) entre 1 et 2 jours (JM-1 et JM-2) avant le jour du match, dont le résultat s'est avéré négatif.

Jour de la rencontre	Jour du Test
Lundi	Samedi ou Dimanche
Mardi	Dimanche ou Lundi
Mercredi	Lundi ou Mardi
Jeudi	Mardi ou Mercredi
Vendredi	Mercredi ou Jeudi
Samedi	Jeudi ou Vendredi
Dimanche	Vendredi ou Samedi

- Soit un résultat d'un test RT-PCR POSITIF attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.

Le contrôle du « Pass Sanitaire » se réalisera en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Les modalités de vérification du Pass Sanitaire vous seront communiquées dès la réception d'information complémentaire concernant ce point.

Béatrice MATHIEU  
Présidente de CRA